

ÉPISODE CÉVENOL 44

Juin 2025

Un courant d'air et de rivière

Contre la violence d'extrême-droite

L'extrême-droite gagne du terrain. Son idéologie se répand dans de larges sphères de la société. La recrudescence récente d'appels à la haine, d'attaques violentes et de meurtres, pourtant alarmants, ne semble pas pour l'heure provoquer de réactions à même d'endiguer la contagion. Le glaçant « Paris est nazi ! » proclamé en février dernier lorsqu'une trentaine d'individus cagoulés, armés de couteaux, venaient d'attaquer une projection associative et de passer à tabac un jeune syndicaliste de la CGT n'est pas sans rappeler le bruit des bottes sur les pavés de la capitale...

La menace fasciste se cache derrière une multitude de mouvances : des identitaires aux nationalistes, en passant par les royalistes, néonazis, suprémacistes, intégristes religieux, complotistes, ou encore accélérationnistes. Le média d'enquête StreetPress, a recensé 320 sections locales ou groupuscules d'extrême-droite actifs en France dans plus de 130 villes réparties sur tout le territoire (1). Mais la radicalisation ne s'effectue pas uniquement à travers le recrutement traditionnel militant. Elle commence bien souvent sur le Net, du fait que l'idéologie d'extrême-droite y est prédominante, et que les propos sont relayés jusqu'aux plus hautes instances gouvernementales.

L'extrême-droite tue

L'extrême-droite tue partout en France. Les appels au meurtre et la glorification de la violence fasciste pulsent sur les réseaux sociaux. Les passages à l'acte deviennent une réalité de plus en plus inquiétante. En mars 2022, l'ancien rugbyman argentin Federico Martin Aramburu, a été abattu de plusieurs balles dans le dos à Paris par un ancien militant du Groupe union défense (GUD) suite à une altercation dans un bar. En décembre de la même année, un individu déjà impliqué dans une agression au sabre, ayant blessé deux personnes en 2021 dans un camp de migrants, a ouvert

le feu devant le Centre culturel kurde rue d'Enghien à Paris, tuant trois personnes. En août 2024, à Cappelle-la-Grande, près de Dunkerque, un responsable du groupuscule paramilitaire d'extrême droite « Brigade française patriote » a délibérément écrasé Djamel Bendjaballah à trois reprises, sous les yeux de sa fille de 10 ans. Ce meurtre à caractère raciste est survenu alors que la victime, insultée de « sale bougnoule » et de « sarrasin », avait déposé à trois reprises une plainte, toutes restées sans suite. Vingt armes ont été retrouvées au domicile du meurtrier, et deux autres dans son véhicule. Le groupuscule auquel il appartient, composé majoritairement d'anciens militaires, est très structuré et organise des entraînements physiques et

paramilitaires dans une forêt à la frontière de l'Oise et de l'Aisne.

Le nombre d'homicides commis par des personnes appartenant à des groupuscules d'extrême-droite ou d'autres passant à l'acte de manière « isolée » est en forte augmentation ces dernières années. Cependant, les proches des victimes et leurs avocats rencontrent fréquemment

des difficultés à faire reconnaître la nature raciste, islamophobe ou terroriste des faits. Le parquet national antiterroriste (PNAT) s'est ainsi saisi, pour la première fois, d'une enquête pour meurtre lié à l'extrême-droite, celui de Hichem Miraoui, abattu de plusieurs balles dans la commune de Puget-sur-Argens dans le Var le 31 mai dernier. Dans une vidéo diffusée juste avant son passage à l'acte, l'auteur du crime a appelé les Français à se révolter et tirer sur les personnes d'origines étrangères, notamment maghrébine. Il a indiqué inscrire ses crimes dans une idéologie ultranationaliste et xénophobe. Alors qu'un mois avant, le 22 avril, la qualification de terrorisme n'avait pas été retenue par le parquet pour l'assassinat abject d'Aboubacar Cissé, jeune malien de 22 ans, qui a été frappé de plus d'une cinquantaine de coups de couteau dans la mosquée de la Grand-Combe. Son agresseur, filmant la scène, avant de la poster sur internet, lance en voyant la future victime



dans la mosquée : « Il est noir, je vais le faire ». Avant d'ajouter : « Je l'ai fait (...), ton Allah de merde ! » en accompagnement de son acte. La difficulté à obtenir une reconnaissance juridique de la nature des faits tend évidemment à minimiser leur gravité et leur ampleur, les affaires étant bien souvent présentées comme de simples faits-divers, et les agresseurs comme des « déséquilibrés » agissant de manière impulsive.

La violence et la terreur comme mode d'expression

La violence contre les personnes est traditionnellement le mode d'action privilégié des mouvements d'extrême-droite pour imposer leur idéologie (Voir EC n°35). Et les faits ne manquent pas. En novembre 2024, à Roman-sur-Isère, une centaine de militants ont tenté de mener une expédition punitive dans le quartier de la Monnaie après le meurtre de Thomas à Crépol. Une situation similaire a eu lieu à Paris, où des individus affiliés à des groupuscules d'extrême-droite ont été suspectés de préparer une attaque contre des supporters marocains durant la Coupe du monde de football en décembre 2022. En novembre 2023 à Lyon, une rencontre sur la Palestine est violemment attaquée par une vingtaine de militants d'extrême-droite masqués et armés de bâtons, matraques et barres de fer. Des mortiers d'artifice sont tirés sur la porte du local où se tenait la rencontre. L'attaque fait sept blessés.

Plus récemment, en mai 2025, c'est le bar associatif sympathisant du Parti communiste, le Prolé, qui est la cible d'un groupe identitaire en marge de la Féria d'Alès, une douzaine de ses membres font irruption dans le bar assenant les personnes à l'intérieur de coups et de gaz lacrymogène. Depuis 2017, on dénombre environ 300 faits de violences d'extrême droite, visant notamment des militants de gauche et des minorités ethniques ou religieuses. Le canal Telegram Ouest Casual relayant des vidéos de ce type d'attaque, des appels à s'armer, et à tuer, malgré plusieurs fermetures du compte, affiche toujours plus d'une dizaine de milliers d'abonnés.

Depuis 2017, près d'une vingtaine de tentatives d'attentats ont été déjouées avant leur réalisation. Seize membres du groupuscule « Action des forces opérationnelles », dont l'objectif affiché est de s'opposer par tous moyens à la prétendue « islamisation de la France », passent en procès ce mois de juin 2025. Ils préparaient entre 2017 et 2018 des actions islamophobes comme empoisonner de la nourriture halal pour déclencher un effet de panique chez les musulmans, où faire exploser la porte d'une mosquée de Cli-

chy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) et de positionner des tireurs à longue distance aux abords.

Gangrène de la société

La présence de l'extrême-droite ne se limite pas aux actions d'intimidation dans la rue, elle diffuse son idéologie à travers les institutions. Un nombre grandissant d'élus de partis politiques tels que le Rassemblement national, dont les liens avec les groupuscules radicaux ne sont plus à démontrer, immiscent leurs théories racistes au sein des instances du pouvoir, tant au niveau national que local. Mais c'est le cas aussi avec la police et l'armée. Selon les sondages, ce sont près des 2/3 des policiers et gendarmes qui ont voté pour l'extrême-droite lors des dernières élections présidentielles. Et sans grande surprise, leur représentation professionnelle se positionne dans le même sens. Dans le contexte des révoltes consécutives au meurtre de Nahel à Nanterre en 2023 par un policier (voir EC n°34), les syndicats UNSA et Alliance n'ont pas hésité à qualifier les jeunes révoltés de « nuisibles ». Côté armée, le tableau n'est pas plus réjouissant. En avril 2021, une tribune signée par une vingtaine de généraux, une centaine de hauts gradés et plus d'un millier de militaires, appelait à une intervention contre l'« islamisme et les hordes de banlieue », menaçant d'une possible intervention militaire pour protéger les « valeurs civilisationnelles » (voir EC n°20).

Les lieux d'enseignement, dont l'université, sont également touchés. Début février 2025, de nombreuses publications sur les réseaux sociaux montrent des militants du syndicat étudiant l'UNI faire des saluts nazis ou être en relation avec des groupuscules néofascistes dans plusieurs villes de France. En 2018, dans le contexte de la lutte des étudiants contre le Plan étudiant et la réforme du Baccalauréat, une milice fasciste attaque des étudiants mobilisés qui occupent la fac de droit et de sciences politiques de Montpellier avec la complicité du doyen et la participation de deux professeurs de droit de l'établissement.

Rôle de l'État et des médias

La sur-représentation des thèmes de l'extrême-droite dans les médias (immigration, insécurité, islam...), la mainmise du groupe Bolloré sur un certain nombre d'entre eux, mais aussi la facilité avec laquelle cette idéologie se propage sur les réseaux sociaux sans quasiment aucune limitation, ne peuvent que nourrir le terreau du fascisme et favoriser le passage à l'acte violent.

Au lieu de lutter efficacement contre ces groupuscules et la multiplication des actes violents commis par



des individus affiliés à l'extrême-droite, l'État contribue à leur banalisation en propageant, à des niveaux élevés, des fantasmes racistes, tels que le concept de « submersion migratoire » et en établissant des liens entre immigration et insécurité. Jamais, auparavant, les discours de l'extrême droite n'avaient été repris aussi ouvertement par des membres d'un gouvernement. Et mis à part la dissolution administrative de quelques groupuscules, n'ayant que pour effets la reconstitution immédiate d'autres groupes et facilitant la porosité entre leurs membres, bien peu de mesures concrètes sont prises. Trois propositions de création de commissions d'enquête, initiées par des députés de la France Insoumise, portant sur la lutte contre les factions d'extrême-droite ont même été rejetées depuis 2022. Les néonazis peuvent ainsi défilier tranquillement en arborant leurs drapeaux ornés de croix celtiques et scander des slogans aussi pitoyables que « Europe submergée, Français en danger » ou « Bleu, Blanc, Rouge, la France aux Français » comme se fut le cas le 9 mai dernier dans les rues de Paris.

Lutter contre le fascisme

Lutter contre le fascisme ne se passera pas d'un combat à tous les niveaux, organisé par le bas, sur des bases sociales opposées à toute forme de discrimination et d'exploitation. De multiples moyens existent : comités d'autodéfense populaire, campagnes contre des médias tels que ceux de Bolloré, réappropriation de l'information pour contrer la propagande d'extrême-droite, présence et soutien lors d'attaques violentes... De nombreuses ripostes populaires et déterminées s'organisent. Le 2 mars dernier à Lorient, près de 2 000 personnes ont répondu à l'appel de plusieurs dizaines d'associations, syndicats et collectifs pour manifester contre l'extrême droite qui tente de s'implanter dans la région. Quelques jours plus tard à Paris, c'est le mouvement féministe qui repousse l'extrême-droite dans la rue en empêchant le collectif identitaire Némésis d'intégrer le cortège de la manifestation du 8 mars place de la République. Au Village de l'eau installé à Melle, dans les Deux-Sèvres, en juillet 2024, où 7 000 personnes ont convergé du monde entier pour dénoncer l'accaparement de l'eau, les multiples débats et tables rondes ont été l'occasion d'affirmer la nécessité de lier ce combat à celui contre l'extrême-droite, dont les idées progressent dangereusement dans les zones rurales.

Ainsi, la lutte antifasciste doit se mener de paire avec la diversité des luttes sociales, antiracistes, féministes, écologistes, décoloniales... déjà existantes, mais aussi avec les nombreuses actions de solidarité qui renforcent la cohésion sociale, associative et politique dans les quartiers et à la campagne. En bref, ne pas s'attaquer qu'aux conséquences du fascisme, mais également à ses causes. [Fred]

Nos forêts ne verdiront pas la centrale de Gardanne

L'histoire de la centrale de Gardanne date de 70 ans. De l'exploitation d'une mine de charbon par les Houillères (HBCM), elle est actuellement sous la houlette de Gazel Energie, groupe appartenant au milliardaire tchèque Daniel Kretinsky. L'électricité est désormais produite par la combustion de bois, ou du moins devrait l'être, car depuis 8 années, se succèdent autorisations d'exploiter, annulations des autorisations, entrecoupées de grèves longue durée par les ouvriers (cf. Note 1)

Pourquoi ces soubresauts ? Plusieurs raisons à cela

1) L'exploitant devenu privé, est passé des Houillères à la SNET, devenu E.ON France, puis à Uniper, a finalement été racheté par Gazel Energie. En rachetant Gazel Energie, Daniel Kretinsky, après avoir perdu des sommes conséquentes (1/3 de son chiffre d'affaires en 2016) devait s'afficher comme acteur incontournable de production d'électricité renouvelable.

2) En rachetant la centrale de Gardanne, Kretinsky héritait aussi d'une situation chaotique : d'une part, des ouvriers inquiets de perdre leur outil de travail se sont mis en grève, et d'autre part divers recours juridiques couraient toujours et ont bloqué une reprise des activités jusqu'à ce jour.



La situation actuelle

> La centrale est encore à ce jour (fin juin 2025) sans autorisation d'exploiter.

Ce qui n'a pas empêché le gouvernement de M. Barnier d'autoriser un redémarrage prématuré, annoncé en novembre 2024 par la ministre de l'énergie Olga Givernet.

Et cerise sur le gâteau, l'État s'est engagé, via un contrat signé avec Gazel, au rachat de l'électricité de 100 millions € par an sur 8 ans afin d'assurer Gazel de vendre son énergie estimée à 4 fois le prix du marché.

> L'enquête publique qui vient de se terminer, sollicitait

(enfin !) l'avis des personnes les plus concernées, c'est à dire les habitants des 16 départements du sud de la France où il est prévu d'abattre des résineux pour fournir la centrale.

A noter que cela ne suffisant pas, il faudra continuer à importer des bois du Brésil, ainsi que d'Espagne et d'Italie, sans compter le charbon (cendreux) encore nécessaire pour les plaquettes forestières importées – technique coréenne de lit fluidisé circulant (1).

> Mais l'essentiel reste à venir.

Car l'objet de l'enquête publique, c'est à dire approvisionnement en bois dans un rayon de 250 km autour de Gardanne, nous concerne tou.te.s. Certaines communes sont ciblées (84 dans le Gard) mais d'autres n'y échapperont pas vu la quantité de bois nécessaire : 450 000 tonnes de bois par an dont 60 % « local ».

Ces prélèvements se feront avec toutes les conséquences invoquées dans les réponses (d'opposition au projet) à l'enquête publique, à savoir :

- impact sur le dérèglement climatique par 1) le gaz à effet de serre produit par les engins forestiers et divers transports et 2) par la réduction de captation de carbone par abattage des arbres ;

- perte de la biodiversité (faune et flore) présente dans nos forêts (voir Note 2) ;

- dégradation des routes et chemins des Cévennes par les camions et engins forestiers.

Gazel aura probablement du mal à trouver des propriétaires consentants, du moins espérons-le. La réunion publique à Alès l'a bien montré, la petite centaine de personnes présentes a fortement exprimé son opposition à ce projet.

Désormais, au cas où le Préfet donne son accord, ce qui semble malheureusement probable, l'heure est à l'organisation afin d'empêcher ce désastre.

1. <https://tinyurl.com/3er7775n>

Note 1 : La Centrale de Gardanne, un feuilleton à rebondissements

1953 : les Houillères de Bassin du Centre et de Midi (HBCM) démarrent l'exploitation d'un gisement de charbon près de Gardanne pour produire de l'électricité. Avec une première centrale de 50MW,

de 1953 à 1963 : 3 autres centrales (50MW, 50MW, 250MW) sont mises en route,

1981 : construction d'une cinquième (595MW),

2000 : seules la 4ème et la 5ème fonctionnent,

2003 : arrêt de l'exploitation, les Houillères passent le relais à la Société Nationale de l'Électricité et du Thermique, devenue E.ON France,

2010 : suite à un appel d'offre national, E.ON investit pour transformer l'unité 4 en centrale biomasse,

2012 : autorisation de la préfecture pour un démarrage par Uniper, filiale de E.ON,

2016 : scission des activités d'énergie fossile d'E.ON, Uniper poursuit l'exploitation avec du bois issu des coupes de forêts situés dans un rayon de 400 km autour de Gardanne. Cet approvisionnement se fait sans consultations et suscite de fortes et nombreuses oppositions (Conseils Généraux départementaux 04, 05 – Parcs naturels Lubéron, Baronnies – une centaine de communes, ...). S'ajoutent à ces oppositions des difficultés techniques de fonctionnement,

juin 2017 : décision de suspension par le Tribunal administratif de Marseille (l'étude d'impact de ne concernait qu'un rayon de 3 km autour de la centrale), Uniper fait appel, le Préfet donne une autorisation provisoire (9 mois) le temps de constituer le dossier d'appel,

2017-2019 : un mouvement social bloque la centrale suite à l'annonce de la fin des centrales à charbon pour 2022,

2019 : Gazel Energie* rachète la centrale 4,

2020 : la centrale redémarre suite au rétablissement de l'autorisation d'exploiter par le tribunal, puis elle est à nouveau bloquée par une grève,

mars 2023 : un recours juridique passe au Conseil d'État et annule l'autorisation d'exploitation,

novembre 2023 : l'appel est rejeté, le tribunal exige une enquête publique sous 12 mois sur l'étude des impacts directs et indirects,

janvier 2025 : le gouvernement autorise le redémarrage sans enquête publique, celle-ci aura finalement lieu en mai 2025.

L'enquête a été organisée pour valider le nouveau plan d'approvisionnement en bois qui doit provenir de 16 départements et 324 communes, dans un rayon de 250 km autour de Gardanne.

*<https://gazelenergie.fr/centrale-thermique-de-provence/>



Note 2 : Protégée, encore bien présente dans nos forêts : La salamandre

Elle devient la compagne de nos luttes locales. Après le castor de La Borie, c'est aujourd'hui l'animal emblématique du Gard. Une marionnette géante – 3,50m – de ce petit amphibien de 20 cm à la belle robe noire tachetée de jaune, a été fabriquée en juin dernier (stages à La Grand Combe), elle est bien visible dans nos manifestations pour l'eau, la terre et la forêt. Elle nous a ainsi représenté.es en juillet 2024 au Village de l'eau à Melle (Deux-Sèvres), lors d'une expo locale sur le projet de bassines proches de la Cèze, puis à Nîmes, et dernièrement à Montpellier dans la manifestation avec les groupes régionaux en lutte contre l'accaparement de l'eau.

La salamandre est un amphibien qui, comme nous, est en grande difficulté car elle a besoin d'eau, d'humus riche en insectes et micro-organismes, donc de forêts humides. Elle est tributaire de l'eau fraîche : elle pond ses œufs dans des vasques au bord des rivières ou dans nos anciennes boutasses ou bassins, où elle passe seulement 2 ou 3 mois sous forme d'élégants têtards à branchies. Durant le reste de sa vie, souvent 20 à 30 ans, on la retrouve dans les forêts humides où subsiste de vieilles souches dans lesquelles elle s'abrite, riches en humus où elle trouve à manger.

En voie de disparition, comme bien d'autres êtres vivants, faune, flore et champignons, la salamandre

trouve encore refuge dans nos forêts. Que restera-t-il après le saccage prévu pour Gardanne, ne respectant pas les règlements de coupes de bois et encore moins les recommandations de garder un couvert continu de branchages ?

L'animal, comme d'autres, nous montre que les résistances sont dans ces forêts ; après tout, c'est bien l'histoire politique de ces montagnes.

[Jacqueline et Pierre]

<https://tinyurl.com/4fnn8fyu>

« Drill, baby, drill »

Donald Trump répète ce slogan (qu'on peut traduire par « Fore, chéri, fore ») comme un leitmotiv et un résumé de sa stratégie : son « Make America Great Again » passera par l'or noir, et plus globalement par les énergies fossiles.

Comme si cette déclaration totalement décomplexée, qui ignore la situation de la planète et les dangers qu'elle porte pour l'espèce humaine, dédouanait les dirigeants de toute précaution, même de langage, on assiste à un déluge de mauvaises nouvelles sur le front de la lutte climatique, souvent au mépris de l'état de droit.

Les travaux de l'A69 peuvent reprendre après qu'une décision de la Cour d'Appel de Toulouse a contredit le jugement de février. Dans le même temps une proposition de loi de validation du projet, à l'initiative d'un sénateur et une sénatrice centristes du Tarn a été adopté au Sénat mi-mai. Mais à l'Assemblée nationale le texte a été rejeté par ceux-là mêmes qui l'avaient proposé, afin d'être renvoyé directement en commission mixte paritaire.

Pour Me Alice Terrasse, l'une des avocates des associations qui s'opposent à la construction de l'A69, les sénateurs « ignorent des principes fondamentaux de notre République [...] qui reposent quand même sur la séparation des pouvoirs ». « On a un projet de loi qui vise à s'asseoir sur une décision de justice. » (France Info, 15 mai)

Même scénario pour la loi écocidaire, dite Duplomb, dictée par la FNSEA (le sénateur LR Laurent Duplomb est d'ailleurs lui-même un ancien représentant du syndicat). Un texte qui ne répond pas aux réelles difficultés du monde agricole.

Pourtant, comme le souligne le député écolo et paysan bio Benoît Biteau cité par Reporterre (28 mai): « Il est urgent de mettre fin à l'idée selon laquelle seule l'agriculture dépendante aux produits phytosanitaires serait productive et rentable. »

Mais les 8 tracteurs (modèle John Deere 49-3 ?) stationnés devant l'Assemblée Nationale ont suffi pour imposer un nouveau contournement du débat parlementaire.

La série noire se poursuit avec la suppression des ZFE, la suspension des aides à la rénovation énergétique, et, localement, avec les menaces sur les forêts cévenoles liées à la centrale de Gardanne (voir « Nos forêts ne verdiront pas la centrale de Gardanne » dans ce numéro).

Qui a gagné la bataille culturelle ?

Le mouvement social est en difficulté face à ces attaques visant à préserver les intérêts des puissants qui profitent à plein de leurs positions dominantes dans le débat public, les institutions (dont les forces de l'ordre) et les médias, appuyées par les actions violentes et de plus en plus fréquentes de groupes fascistes comme cela a été le cas récemment à Alès (voir « Contre la violence d'extrême-droite » dans ce numéro).

Le capitalisme aux abois ne peut plus se permettre de tolérer les contrepouvoirs, la démocratie ni la prise en compte des plus vulnérables.

« Drill, baby, drill » : il n'y en aura pas pour tout le monde et seuls les plus forts (au masculin) en tireront les bénéfices et survivront.

La vie politique s'organise désormais autour de la conquête de l'hégémonie culturelle, et à ce jeu-là, la droite et l'extrême droite confondues ont une belle longueur d'avance : les victoires électorales partout dans le monde en témoignent abondamment.



Dans de nombreux cas, elles sont surtout la conséquence de la perte de confiance dans le fonctionnement de la démocratie : les partis politiques sont démonétisés, le confusionnisme des discours fait perdre tous leurs repères aux citoyen-es et l'abstention prend de l'ampleur.

Dans le monde militant même, face à la multiplication des mauvaises nouvelles, il devient de plus en plus difficile de (se) mobiliser : « Il y a un noyau de quelques milliers de convaincus qui se mobilisent quoi qu'il arrive et tout autour il y a des gens beaucoup plus flottants dont la mobilisation dépend des circonstances et de l'époque, analyse Daniel Boy, spécialiste de l'écologie politique. (Le Monde, 31 mai)

Que faire ?

Le constat est partagé et partout on s'interroge sur les changements de pratiques à opérer pour dépasser le cercle des militant-es que l'on retrouve aux réunions publiques, manifestations, ciné-débats et autres actions plus ou moins « classiques » :

- Une étude vient de montrer que peu de participants à la Fresque du Climat changent vraiment leurs habitudes. Face à ce constat, l'association envisage de refondre en partie son célèbre atelier, pour pousser davantage les participants à l'action. (1)

- Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du Gard organisait récemment une journée titrée « Comment communiquer et mobiliser nos publics autour de nos relations au vivant ? » avec pour question centrale : « Comment relever le défi de la mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité ? Comment faire dialoguer les acteurs de l'éducation à l'environnement, des arts et de la culture ou encore de l'éducation populaire ? » Plus de 60 participants ont échangé pratiques et idées pour toucher les publics dits « éloignés ».

- Le magazine Socialter publie un numéro 69 sur l' « Education populaire : La révolte, ça s'apprend ? » et cite dans son éditorial Mathieu DEPOIL pour qui « l'éducation populaire semble être un levier et un support incontournable à la transition écologique dans une dimension populaire et militante. » (2)

Pour le journaliste américain Cole Stangler (Mediapart, 9 mai) : « La réponse stratégique de fond, au-delà du marketing électoral à chaque scrutin, consiste bien à retisser le lien à la base. C'est un travail de longue haleine, peu spectaculaire mais finalement plus important que tel ou tel slogan ou telle ou telle alliance, en tout cas

sur le long terme. Les liens de confiance vous rendent en effet plus enclin à écouter des messages progressistes, parce qu'ils sont émis ou relayés par des gens qui vous ressemblent, vous connaissent et vous défendent. »

Pour Alessandro Pignocchi, « La mondialisation a défait les solidarités de proximité, décousu le tissu d'affects noués avec le territoire et détruit les moyens de l'autosubsistance matérielle. (...On doit...) façonner un local d'un type nouveau, désirable, construit sur une critique de la modernité capitaliste, mais clairement distinct d'un retour en arrière. » (3)

De ces points de vue, les projets de SSA (Sécurité Sociale Alimentaire) qui émergent en Cévennes, notamment à Alès, sont et seront des leviers particulièrement utiles pour donner aux habitant-es des territoires concernés un pouvoir d'agir sur leurs conditions de vie en prenant conscience des enjeux politiques qui y sont liés.

De la même façon que le renversement de la table par les urnes est une perspective de plus en plus éloignée, on peut douter des chances du projet SSA d'aboutir au niveau national. D'ailleurs, si dans un avenir très souhaitable le rapport des forces politiques le permettait, il permettrait tout aussi bien le renversement du capitalisme, et la SSA n'aurait alors plus de raison d'être, puisque, dans l'autre monde que nous voulons, le partage des richesses et l'instauration d'une gestion démocratique des ressources communes permettraient d'atteindre ses objectifs d'accès universel à une alimentation saine.

En revanche, les projets locaux de SSA portent un potentiel puissant en termes de mobilisation citoyenne et de subversion du monde capitaliste avec les outils et la pensée de l'éducation populaire. Ils permettront de faire vivre la délibération démocratique, celle qui est à même de faire ressortir l'intérêt général et qui, en l'espèce, doit avoir lieu entre les citoyens et citoyennes en tant que mangeurs, avec les paysans et paysannes, mais aussi au sein des filières agro-alimentaires pour organiser le travail dans les entreprises, non plus avec le profit pour objectif, mais bien dans la perspective de produire une nourriture de qualité pour chaque habitant-e du territoire.

Et « Drill, baby, drill » deviendra « Cause, camarade, cause ! » [Marie Motto-Ros]



1. <https://tinyurl.com/2h8whpja>

2. <https://tinyurl.com/yeft4u96>

3. Perspectives terrestres, Seuil, 2025

La double culpabilité des États européens et des populations qui leur prêtent allégeance

Malgré l'acharnement de l'État d'Israël sur les populations de Gaza, la tonalité politique et médiatique en Europe se résume à une résignation, comme si « on ne pouvait rien faire », juste attendre que le monstre ait épuisé son venin.

Or, bien sûr, l'État d'Israël bénéficie d'une impunité prolongée qui lui permet d'outrepasser toutes les règles internationales, notamment en matière humanitaire.

Cette impunité lui est offerte par le camp occidental, avec les USA en tête, fournisseurs d'armes et de capitaux ; mais aussi par l'Europe dont on peut énumérer les mesures possibles QU'ELLE N'A PAS PRISES comme autant d'autorisations à poursuivre le massacre, qui la rend complice du génocide à Gaza :

- absence de condamnation catégorique du gouvernement israélien ouvertement raciste et fasciste, sous couvert du fonctionnement d'une démocratie représentative...

- absence de convocation des ambassadeurs israéliens en poste dans les capitales européennes pour demande d'explication (premier degré d'une fermeté diplomatique) ;

- absence de rappel des ambassadeurs européens en poste à Tel Aviv (deuxième degré d'une tension diplomatique) du fait d'explications insatisfaisantes (par exemple, sur les bombardements d'hôpitaux ou sur l'interdiction de la présence des médias internationaux à Gaza) ;

- défaut d'application de l'article 2 de l'Accord d'Association entre l'Union européenne et Israël lui donnant un statut commercial privilégié, qui pose le respect des droits humains comme une « condition essentielle » de cet accord ;

- et plus généralement, absence de sanctions économiques dont l'Europe a pourtant fait la démonstration de leurs possibilités contre la Russie concernant son agression contre l'Ukraine.

- et qui plus est, la Commission européenne exclut les Juifs critiques d'Israël de l'espace politique européen contre l'antisémitisme !

Ces manquements délibérés dessinent en creux un soutien tacite, une complicité partagée. L'indécence des gouvernements européens se sert de la précédente culpabilité passée (l'antisémitisme européen) pour s'abstenir de sanctionner cet État génocidaire, sous prétexte que l'État juif aurait acquis la liberté totale de

se défendre... la meilleure illustration étant l'État allemand, fournisseur d'armes à l'État israélien. Par délégation, l'Europe participe bien à un deuxième génocide.

Le sionisme est une idéologie née en Europe, dans une époque marquée par la brutalisation de l'instauration du régime capitaliste au tournant du début du XXe siècle et qui donna naissance à d'autres idéologies meurtrières, fascisme et nazisme, marxisme-léninisme-stalinisme : lointains échos nationalistes du printemps des peuples de 1848 et de la revendication contre les empires russes turc, austro-hongrois de la libre auto-détermination des peuples.



Le sionisme n'est pas né au sein des communautés juives éparpillées dans le monde arabe, mais en Europe centrale-orientale où cependant cette idéologie n'était pas majoritaire, la migration pour se soustraire aux pogroms vers l'Europe occidentale n'étant pas l'étape vers la Palestine. Cependant les bourgeoisies juives assimilées de longue date en Europe occidentale ont voulu se distinguer des migrants juifs pauvres et combattifs, souvent socialistes ou communistes, en fléchant leur parcours vers la Palestine.

L'Europe a cru se débarrasser de la question juive et de sa culpabilité en faisant en sorte que d'autres (les Palestiniens) en payent le prix. Après 1945, sous couvert de dette morale à l'égard des juifs, l'appui à l'État d'Israël a fait du sionisme sur l'échiquier international un avant-poste de la « civilisation » en « terre barbare », soit une véritable machine de guerre occidentale au Proche-Orient.

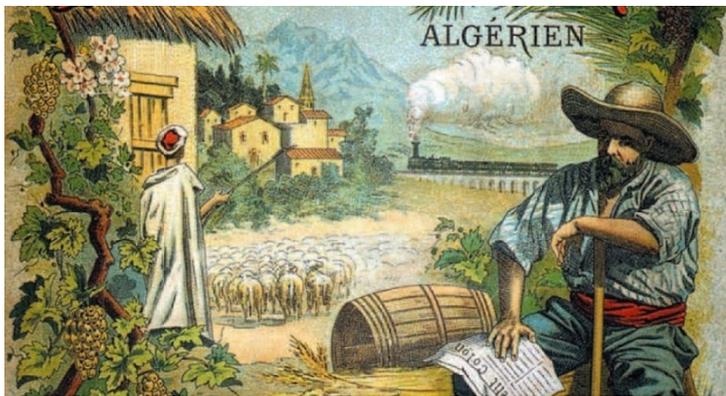
La défense de notre commune humanité ne peut se suffire d'une compassion envers les victimes : le minimum est la mise en accusation de la mécanique étatique et ses calculs géopolitiques sordides.

[V., printemps 2025]

Les nostalgiques de « l'Algérie française » en embuscade

Les relations qu'entretient la France avec l'Algérie ont toujours été déterminées par le passé colonial, un passé qui pour beaucoup ne passe pas. Les relents revanchards ont de tous temps traversé le débat public français, jusqu'à aller clamer « le rôle positif » de la colonisation (1).

Alors que la reconnaissance officielle des crimes commis en Algérie de 1830 à 1962 est quasiment impossible, les déclarations du candidat Emmanuel Macron en février 2017 à l'occasion d'une visite en Algérie détonent. Il a ainsi déclaré dans une interview à propos du colonialisme : « C'est un crime. C'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie et ça fait partie de ce passé que nous devons regarder en face, en présentant aussi nos excuses à l'égard de celles et ceux envers lesquels nous avons commis ces gestes. » (2)



Ces propos suscitent un énorme tollé en France et le débat qui aurait du porter sur la colonisation est dévié vers celui sur la « repentance » que pourtant les Algériens n'ont jamais demandé. Ces derniers voudraient que la France officielle regarde son passé en face et reconnaisse ses crimes. Entre temps, le président Macron a bien voulu concéder quelques « bavures » – l'assassinat de quelques personnalités de la résistance algérienne, la répression du 17 octobre 1961 à Paris qui a fait des dizaines de morts – mais on est encore loin du compte. Tout le travail de mémoire amorcé sur les deux rives de la méditerranée se poursuit difficilement et pour cause...

Peu de temps après son investiture, le président Macron opère un virage à droite et dès septembre 2021, s'en prend à l'Algérie en accusant son système « politico-militaire » d'entretenir une « rente mémorielle » autour de la guerre d'indépendance. Et en octobre 2021, il reprend un leitmotiv de l'extrême droite : « Est-ce qu'il y avait une nation algérienne avant la colonisation française ? Ça, c'est la question. » (3) On imagine l'exaspération du côté algérien !

Soufflant le chaud et le froid, Macron se rend en Algérie en août 2022 dans le but affirmé d'entamer une nouvelle dynamique dans les relations bilatérales pour

« renforcer la coopération franco-algérienne face aux enjeux régionaux » et « poursuivre le travail d'apaisement des mémoires », ce qui ne lui a pas vraiment réussi. En cinq ans, le discours de Macron sur la colonisation sera passé d'un « crime contre l'humanité » (2017) à « une histoire d'amour qui a sa part de tragique », phrase répétée deux fois lors de ce séjour en 2022 (4). La visite du président algérien Abdelmadjid Tebboune prévue de longue date a depuis été plusieurs fois reportée.

Cependant les relations entre les deux États se sont dramatiquement dégradées lorsque le président Macron, dans une lettre au monarque marocain rendue publique par l'Élysée le 30 juillet 2024, déclare à propos du Sahara occidental occupé par le Maroc depuis 1975 : « Le présent et l'avenir du Sahara occidental s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine. (...) Pour la France, l'autonomie sous souveraineté marocaine est le cadre dans lequel cette question doit être résolue. Notre soutien au plan d'autonomie proposé par le Maroc en 2007 est clair et constant » (5).

La France piétine les résolutions de l'ONU qui considère le Sahara Occidental comme un territoire non autonome dont la décolonisation n'est pas terminée et préconise depuis 1991 l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui (6). Connaissant la position de l'Algérie pour qui le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et l'autodétermination du peuple sahraoui sont une ligne rouge, Macron prend le risque d'une crise majeure pour satisfaire la droite et l'extrême droite en France.

Il n'en fallait pas tant pour que les médias de droite et en particulier ceux de la sphère Bolloré s'emparent du sujet en inversant les rôles. Selon ces médias, la crise ne serait pas le fait de la France mais de l'Algérie qui multiplierait les casus belli. Mais surtout, pendant des mois, ce n'est plus le président Macron qui s'exprime sur l'Algérie mais ses ministres en particulier celui de l'Intérieur Bruno Retailleau. Comme si l'Algérie était redevenue une question de politique intérieure française rappelant le temps où elle était composée de trois départements français.

Un des sujets de prédilection des médias et politiques revanchards, et cela ne date pas d'aujourd'hui, concerne l'accord franco-algérien de 1968 relatif à la circulation que l'extrême droite, sans surprise, remet régulièrement sur le tapis. C'est l'ancien ambassadeur français en Algérie, Xavier Driencourt, proche du Rassemblement national, qui en mai 2023 exhume cet accord oublié en raison de sa caducité. Le diplomate retraité multiplie les apparitions dans les médias pour le dénoncer car selon lui, « aucune politique migratoire cohérente n'est possible sans la dénonciation de l'accord franco-algérien ». En réalité, mais cela reste inaudible dans les médias, cet accord a été vidé de son contenu au cours des ans et n'a

aucun effet sur les flux migratoires »(7). Cependant pendant des semaines, commentateurs et politiques s'échinent à ressasser que les Algériens bénéficieraient d'un statut privilégié en France et que l'Algérie s'en montrerait si peu reconnaissante.

Driencourt et consorts ont alimenté une machine médiatique au service des nostalgiques de l'Algérie française qui ne cherchent qu'à en découdre avec l'Algérie indépendante. Plusieurs sujets phares de l'extrême droite sont brandis : Qu'il s'agisse d'immigration, de visas et en

particulier de visas santé, de « repentance », des OQTF, de la détention de Boualem Sansal en Algérie etc., les faits avancés sont souvent faux, biaisés, réducteurs etc. Pour le dire clairement, le gouvernement algérien et les présidents algériens n'ont jamais exigé de la France une quelconque repentance. Il s'agit de reconnaissance des crimes coloniaux et d'en endosser la responsabilité. Quant aux OQTF, il suffit de consulter les statistiques pour constater que le nombre de refoulements réalisés vers l'Algérie correspond proportionnellement à celui vers le Maroc (8), lequel État ne subit pas les mêmes invectives de l'establishment français. Et pour finir, l'affaire Boualem Sansal est instrumentalisée par les milieux revanchards. L'écrivain algérien naturalisé français en 2024, ancien haut fonctionnaire dans l'administration algérienne converti à l'extrême droite française, a notamment déclaré dans un média d'extrême droite qu'une grande partie de l'ouest algérien serait historiquement marocain tout en décrétant la souveraineté marocaine sur le Sahara Occidental. Si ses multiples provocations ne justifient pas une condamnation à 5 ans de prison, il faut tout de même rappeler que les protestations des politiques, intellectuels et autres artistes français sont bien sélectives. Qui de ces « indignés » parle de Georges Ibrahim Abdallah, militant de la cause palestinienne, emprisonné en France depuis 1984 et libérable depuis 1999 ? Qui s'inquiète du sort des militants kanaks injustement arrêtés et incarcérés en métropole ?

La fin de partie semblait enfin être sifflée en particulier pour le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau qui depuis des mois surfe notamment pour des raisons électorales sur la vague anti-Algérie. Jean-Noël Barrot, ministre des Affaires étrangères, se rend à Alger le 7 avril dernier où il rencontre le président Tebboune. Il annonce

vouloir revenir « à la normale » et « reconstruire un partenariat d'égal à égal, serein et apaisé » (9). Mais voilà qu'à peine le calme rétabli, une proposition de résolution « appelant à la libération immédiate et inconditionnelle de



Boualem Sansal » est adoptée à l'Assemblée nationale le 6 mai à 307 voix pour et 28 contre. En fait, cette résolution n'est autre qu'une nouvelle attaque contre le gouvernement algérien dans le sens que l'article 35 « invite le gouvernement, la Commission européenne et le Conseil européen à veiller à ce que toute coopération renforcée avec l'Algérie soit su-

bordonnée à des avancées concrètes et mesurables en matière d'État de droit et de libertés fondamentales, et à faire de la libération de Boualem Sansal une exigence préalable dans le cadre des discussions sur la modernisation de l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Algérie » (10). On n'est plus dans la simple demande de la libération de l'écrivain emprisonné mais dans une volonté d'exacerber le conflit en le propulsant à un niveau européen. Du côté français, pour la première fois, certains n'hésitent pas à agiter la carte des sanctions contre des « dignitaires » algériens !

Les rapports entre les deux États n'ont jamais été si délétères. Et tant que la constance néocoloniale institutionnelle perdurera, il sera difficile de revenir à une relation apaisée basée sur le respect mutuel. Il y va pourtant du présent et de l'avenir de centaines de milliers de binationaux. [Tissa]

1. La loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés avait inscrit dans son article 4 « le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord » ce qui a provoqué un tollé. Si ce passage a été retiré, l'article 1 en conserve l'esprit : « La Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine ainsi que dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française ».

2. <https://tinyurl.com/4jmr8fhx>

3. <https://tinyurl.com/3pyfdhzs>

4. <https://tinyurl.com/5n7pztfz>

5. <https://tinyurl.com/4mp8ywmy>

6. Après le retrait de l'Espagne en 1975, le Maroc occupe le territoire et un conflit armé l'oppose au Polisario jusqu'au cessez le feu en 1991, date à laquelle l'ONU décide d'un référendum que le Maroc a toujours refusé. L'Algérie a toujours soutenu le plan d'indépendance du Sahara occidental et exige l'application du droit international.

7. <https://tinyurl.com/59b5s2pw>

8. <https://tinyurl.com/5fnk635x>

9. <https://tinyurl.com/256p5f47>

10. <https://tinyurl.com/bdfkj43c>

Je suis une baffe perdue

Qui, au moins une fois dans sa vie, n'a jamais entendu cette phrase : « Il y a des gifles qui se perdent » ?

Dans ma mémoire de diplodocus, je me souviens d'une gifle administrée par ma mère, devant témoins, alors que j'avais neuf ans. Je m'en souviens comme si les faits s'étaient produits la semaine passée. J'affirme, des années après, que cette gifle injuste m'a transmis à jamais, par l'humiliation qu'elle m'avait infligée, un rejet absolu de toute forme de correction physique ainsi qu'une défiance viscérale envers tout représentant de l'autorité quel qu'il soit.

Ma mère, parmi d'autres de sa génération n'avait pas d'autres modèles que la violence comme moyen d'éducation et pensait sincèrement que frapper ses enfants porterait ses fruits. Elle-même avait subi les coups de ceinturon, les torgnoles, d'un père dépassé, peu enclin à entamer un dialogue après sa journée de labeur. Les enfants, eux, avaient le plus souvent oublié la bêtise, les paroles, le larcin à l'origine de la rousste, et attendaient, résignés l'heure du châtiment. Chaque foyer disposait dans ses placards d'un arsenal complet d'objets à vocation punitive, des martinets, des fouets ou des nerfs de bœuf que l'on pouvait se procurer chez le droguiste de son quartier.

Ce que je décris paraît lointain, d'une autre époque et laisse penser que ces pratiques sont révolues, que les mentalités ont changé, et pourtant... Quand, à l'été 2023, lors d'émeutes de jeunes, on entend un préfet préconiser « deux claques et au lit » (1), on a de fortes raisons d'en douter.

En France, en 2025, tous les cinq jours, un enfant meurt sous les coups d'un proche (2). En dépit de (discrètes) campagnes de sensibilisation, les pratiques violentes perdurent et semblent encore fortement ancrées dans nos cultures. L'interdiction de la fessée en 2019, quelque peu hypocrite, relevait plutôt du symbole, sachant qu'il est impossible de surveiller ce qui se passe au sein de la sphère familiale.

Mais qu'en est-il du problème de la maltraitance des enfants ? De possibles remèdes se situent en amont, dans la prévention, la pédagogie, voire les soins des parents.

Lorsque Monsieur Bayrou gifle un gamin qui tente de vider sa poche, c'est de la bonne vieille gifle, « celle qui part toute seule », dans la tradition française, comme la baguette de pain. Quand le ministre se justifie en prétendant avoir agi en père de famille », il nous éclaire au passage sur sa conception, très catholique, du patriarcat, représentant de Dieu, le Père Tout-Puissant, régnant au sommet de sa famille.

J'entends dire, « ce n'est qu'une gifle » (qui peut, selon son degré d'intensité, perforer un tympan), mais la question qui se pose n'est pas le geste mais la méthode. Or, les méthodes brutales ne servent qu'à procurer une brève satisfaction à l'adulte offensé. Rien de plus.

User de sa supériorité physique pour donner des coups constitue un aveu d'échec, un signe patent d'impuissance. Celles et ceux qui cognent, les adultes qui se targuent d'avoir « la main leste » devraient, s'ils en sont capables, réfléchir aux effets réels de leurs impulsions primaires, avant de se défouler sur l'enfant.

Dans la durée, les punitions corporelles n'ont aucune vertu éducative. Les enfants n'en tirent pas de leçon, seulement

de la peur. Au contraire, un sentiment de rancune, d'injustice, un désir de vengeance s'empare d'eux. Les victimes frapperont à leur tour à la première occasion. La violence deviendra un mode d'expression, un langage en soi qui finira par exclure toute forme de communication et remplacer la parole. Les troubles psychologiques consécutifs à ces pratiques archaïques ne sont plus à démontrer.

L'auteur et journaliste, Sorg Chalandon, lui-même traumatisé à vie par son passé d'enfant battu, narre, dans un roman puissant le sort d'un enfant évadé du Centre d'éducation surveillée (aussi appelée « maison de correction ») de Belle-Ile-en-Mer. Le personnage dont l'œuvre s'inspire n'était pas de « la mauvaise graine », selon l'expression d'alors, mais un enfant abandonné devenu un monstre froid qui n'a « que des poings au bout de ses bras »(3). L'amour n'a jamais eu la moindre place dans son existence. Ce centre, où sévices, violences physiques et sexuelles étaient la norme, avec l'aval de tout l'appareil social, juridique et politique, a fonctionné jusqu'en 1977.

L'affaire dite de « Bettharram » n'est que la partie émergée de l'iceberg. Elle illustre l'extrême complaisance de l'État envers les institutions d'enseignement gérées par des religieux (4). Des milliers d'enfants ont été livrés aux dérives, aux abus d'éducateurs, aux méthodes violentes dignes de l'Inquisition.

Jamais contrôlées, ou très sommairement, considérées au-dessus de tous soupçons, soutenues par de l'argent public, des institutions de type « Bettharam » il y en a eu des centaines. Et il serait urgent d'intervenir pour qu'il n'y en ait plus jamais.

Concernant Monsieur Bayrou il est établi qu'il a protégé les coupables, qu'il a lâchement fermé ses yeux et bouché ses oreilles, comme le voisin qui n'entend pas les cris de l'enfant, ou de la femme, battus à l'étage au-dessus.

Petit détour par « Radio comptoir » : « Scènes de ménage »

J'ai entendu dire que la chaîne M6 s'apprêtait à rafraîchir sa formule et réaliser les tournages dans les airs. Trump pourrait louer son palais volant. A propos, je me demande si c'est pas ça l'objet de la fameuse embrouille. Brigitte est jalouse de Mélanie et voudrait le même avion, nettement plus confortable. Elle avance des arguments : « On pourrait se reposer, faire des câlins au-dessus de l'océan. ». Manu refuse, lui répond que ça coûterait un pognon de dingue, que ce serait mal vu par les Français qui vont devoir se serrer la ceinture. « Mais on s'en tape des Français puisque tu te représentes pas ». C'est mal barré pour l'avion de ses rêves... et ça énerve Brigitte, forcément.

Mais perso, ce qui m'a particulièrement plu dans cette séquence inopinée c'est l'idée que Macron soit un homme battu. Battu dans les sondages, cela va sans dire. Mais battu à la maison par son épouse, c'est franchement rigolo. A moins qu'il n'aime ça, le « Chérie fais-moi mal ».« Allez, bibiche, une dernière taloche pour la route »... Il nous étonnera toujours... Une chose est sûre cependant, on est tactile chez les Macron. [Danielle]

(1) Hugues Moutouh, préfet de l'Hérault, juillet 2023

(2) Site Justifit, janvier 2025.

(3) Sorj Chalandon, « L'enragé », Grasset, 2023.

(4) Tandis que, pour flatter l'opinion, on cherche des poux aux établissements musulmans..

Envoyez-nous vos contributions et remarques. Contact: episodecevenol@laposte.net

<https://episodecevenol.noblogs.org/>

Ne pas jeter sur la voie publique S. V. P.